

Ma maison : un nid à produits dangereux

Actions de réduction de l'utilisation de produits dangereux

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Mots clés : Déchets dangereux | Internet / Logiciel | Sensibilisation | Ménages / Grand public | Prévention des déchets



Collectivité

Sictom de la région de Morestel
784 Chemin de la Déchèterie -
38 510 Passins

Partenariat

Syndicat Mixte Nord-Dauphiné

Date de lancement

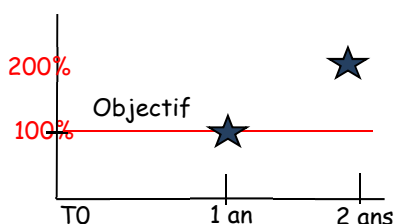
Juin 2013

Objectifs

1 atelier en 2013 et en 2014
5 visites du module en 2013 et 10 en 2014

Réalisation objectif

Nombre d'ateliers



Résumé :

Le SICTOM de la région de Morestel a intégré sur son site internet **une petite animation graphique** qui permet de **repérer les produits dangereux utilisés dans la maison** et de délivrer pour chacun d'entre eux des **informations sur leur alternative ou leur bonne utilisation**.

Pourquoi agir ?

Le SICTOM de la région de Morestel (syndicat de collecte et traitement) regroupe 80 000 habitants sur 49 communes. L'habitat est mixte à tendance rurale. Il a pris la décision de **créer un outil de sensibilisation aux produits dangereux** (et aux déchets qu'ils génèrent) suite à plusieurs constats :

- Une augmentation des déchets dangereux

Elle est constatée chaque année pour atteindre **près de 2kg/habitant en 2014** ; les quantités réelles sont au-delà puisqu'une partie continue à être évacuée dans les ordures ménagères, voire en dépôts sauvages, ou encore dans les réseaux d'eaux usées pour les déchets liquides.

- Une implication dans le plan climat avec le SMND voisin

Le SICTOM travaille sur le **plan climat** avec le syndicat mixte Nord Dauphiné dont une des actions préconisées est la communication spécifique sur le tri des déchets dangereux.

- Une adhésion à l'éco-organisme Eco-DDS

Cette adhésion a eu lieu en juillet 2014.

- Un site internet préexistant

Le SICTOM de la région de Morestel a mis en place sur son site internet une **rubrique sur la prévention des déchets** qui comporte de nombreux renseignements sur les différentes actions engagées. Il était tout indiqué pour accueillir une page sur les déchets dangereux, qui permette d'accéder à l'information d'une manière plus ludique, en s'appuyant sur les dépliants très complets produits par l'ADEME.

Planning

Décision : T0
Préparation : 8 mois
Opérationnel : T0 + 12 mois
Durée de l'action : animation en ligne sur le site depuis juillet 2014

Coûts

2700 € pour la création et l'intégration sur le site du SICTM par l'agence de communication
460 € pour les 3 ateliers AGEDEN

Moyens humains

A3P et chargée de communication : 75h

Bilan en chiffres

29 produits dangereux représentés dans l'animation web
210 clics sur le module depuis sa création (107 en 1 an)
12 375 visites de la page « réduire ses déchets » sur la même période (7 186 en 1 an)
1 atelier en 2013 et 2 ateliers en 2014 organisés pendant la SERD (36 participants au total).

Lien fiche action-résultat :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/ma-maison-un-nid-produits-dangereux>

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME

www.ademe.fr/dechets

www.reduisonsnosdechets.fr

<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site internet de la collectivité

<http://www.sictom-morestel.com>

Contacts

Sictom de la région de Morestel.

E-mail :

elise.corlet@sictom-morestel.com

ADEME

E-mail :

elsa.thomasson@ademe.fr

L'action mise en œuvre par la collectivité

• En amont

L'idée d'une action de sensibilisation aux déchets dangereux est née lors des 5 réunions de travail avec le Syndicat Mixte Nord Dauphiné dans le cadre du plan climat. Des recherches hors réunion ont été menées pour trouver tous les éléments de contenus.

• Préparation

Un **cahier des charges** a été rédigé pour la création d'une animation et son intégration sur le site internet de la collectivité, dans la rubrique « Réduire ses déchets ».

• Fonctionnement

L'animation « comme un livre d'image » **présente les diverses pièces de la maison mettant en évidence les produits dangereux susceptibles de s'y trouver** ; le clic sur les produits dangereux ouvre une boîte d'information qui indique pour chacun pourquoi il est dangereux, propose de le remplacer par un éco-produit ou d'utiliser une recette « maison », et donne des conseils pour bien utiliser ou jeter le produit ou son emballage.

[Voir l'animation ici](#) .

Parallèlement la collectivité a organisé, en 2013 et 2014 pendant la SERD, des **ateliers de sensibilisation** à la réduction des déchets dangereux animés par l'association AGEDEN (association pour la gestion durable de l'énergie) portant sur le ménage propre et les cosmétiques au naturel.

Le « plus » de l'opération

Les **messages de sensibilisation sur les différents produits sont complets**, ils proposent **des alternatives à l'achat** ou des suggestions **d'auto-fabrication**, et **surtout l'animation est ludique, accessible aux plus jeunes**, et change des dépliants classiques.

Reproductibilité

L'opération est reproductible, la collectivité **peut transmettre son cahier des charges pour réaliser une animation de même type**, mais la charte graphique est protégée (c'est celle de la collectivité).